

**PROPOSITION DE COMPOSITION DE COMITE DE SELECTION
RECRUTEMENT CTER**

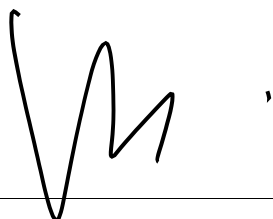
Nombre de membres : 4		Emploi support : 0100ATR0611		
Nombre de spécialistes de la discipline : 3		N° du poste : 1272		
Profil du poste : Droit privé & sciences criminelles				
Section(s) CNU : Droit privé & sciences criminelles - 01				
Président du CDS : BRIGANT JEAN-MARIE				
Membres appartenant à l'Université du Mans				
Nom Prénom	Qualité (MCF-PR ou assimilés)	Section CNU	Spécialiste (oui / non)	Observations éventuelles
BRIGANT JEAN-MARIE	MCF	01	OUI	
DENIZOT AUDE	PR	01	OUI	
Membres externes à l'Université du Mans				
Nom Prénom	Qualité (MCF-PR ou assimilés)	Section CNU	Spécialiste (oui / non)	Etablissement d'affectation
BRACH THIEL DELPHINE	MCF	01	OUI	UNIVERSITÉ DE LORRAINE Lien vers CV
THIERRY JEAN-BAPTISTE	PR	01	OUI	UNIVERSITÉ DE LORRAINE Lien vers CV

VISA DU COORDINATEUR DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ETABLISSEMENT N° 1

Nom et prénom du coordinateur de la CCE : BRIGANT JEAN-MARIE

Date : LE 20 MARS 2024 – LE MANS

Signature :



RAPPEL :

Il est impératif de joindre les Curriculum Vitae des membres externes.

Le comité de sélection est composé de 4 à 6 enseignants-chercheurs dont moitié spécialistes de la discipline et moitié d'extérieurs. Le coordinateur de la CCE est informé, par le directeur de département et le directeur du laboratoire, de la composition du comité de sélection avant qu'il soit soumis aux membres du Conseil académique restreint pour adoption. Il peut alors décider de saisir la CCE pour discuter de cette composition.